0 1 15-12-89 1 2 8 1 8 1



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue Saint-Jean • BP 19 • 31131 BALMA CEDEX
Tél. 61. 24. 06. 51

PUBLICATION PERIODIQUE

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. "MIDI-PYRÉNÉES"
CCP : 8618-62 Y Toulouse
I.S.S.N. : 0752-2053

ABONNEMENT ANNUEL : 150 F.

BULLETIN N° 17 DU 13 DECEMBRE 1989

CEREALES

BLE - ORGE D'HIVER

Stades végétatifs

Les conditions climatiques actuelles (beau temps, sécheresse, absence de gelées) favorisent la végétation des parcelles levées en situations favorables, alors qu'elles pénalisent les parcelles en cours de levée (blé dur notamment).

Blé tendre et orge d'hiver

Semis précoces

Ils sont actuellement au tallage.

Autres dates de semis

Le stade des cultures va de 1 à 3 feuilles.

Blé dur

Levée à 1 feuille.

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

Situation

Depuis l'envoi de notre dernier bulletin, les observations I.T.C.F.-S.P.V. indiquent une baisse de l'infestation en pucerons alors que leur pouvoir infectieux a sensiblement augmenté.
Ces observations traduisent une situation à risque moyen pour l'année.
Par ailleurs, les observations du réseau S.P.V. **indiquent que 70 à 80 % des parcelles levées sont actuellement infestées par des pucerons.**
Dans ces parcelles infestées, on observe en moyenne :

- 5 à 10 % de pieds avec pucerons sur blé,
- 6 à 20 % de pieds avec pucerons sur orge.

Préconisation

Parcelles traitées depuis l'envoi de notre dernier bulletin

Il est inutile de renouveler l'intervention.

Autres parcelles

Surveiller attentivement la présence de pucerons dans les cultures.
La période idéale d'observation se situe aux heures les plus chaudes des journées ensoleillées (11 h à 15 h).
Observer 100 plantes à raison de 10 plantes en 10 stations espacées de 10 à 20 mètres, en se plaçant face au soleil.
Intervenir dès l'observation d'au moins 1 puceron par plante sur 10 % des pieds.
Utiliser l'un des produits du dépliant* "Protection des Céréales" *adressé avec notre bulletin n° 15 du 17 Octobre.

P49

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de MIDI-PYRENEES. Le Directeur-Gérant : D. CALLU. C.P.P.A.P. N° 532 AD